

## LETTRE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021

Votre enfant a été affecté(e) dans notre établissement et nous avons le plaisir de le / la recevoir pour sa formation professionnelle. Afin que sa scolarité se déroule dans les meilleures conditions, nous vous informons du fonctionnement de notre établissement.

### **CARNET DE CORRESPONDANCE**

Le carnet de correspondance sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Nous vous demandons de le contrôler régulièrement. Les retards, les absences, les informations et observations éventuelles des enseignants et du service vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire.

Vous pouvez également utiliser ce carnet pour communiquer avec l'établissement, demander un rendez-vous, etc.

**Tout changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques ou d'email devra obligatoirement être signalé au secrétariat.**

### **AVIS D'ABSENCES**

Dans l'intérêt de votre enfant et de sa réussite scolaire, les absences doivent rester exceptionnelles (les RDV médicaux et administratifs doivent par exemple être pris en dehors du temps scolaire). En cas d'absence, nous vous remercions de prévenir le service Vie Scolaire, le plus rapidement possible au **04 72 90 03 40**, puis de remplir un billet d'absence dans le carnet de correspondance, afin qu'il le présente dès son retour au lycée.

### **PRONOTE**

Un identifiant personnel internet et un mot de passe vous seront remis en début d'année scolaire. Ils vous permettront de suivre le travail de votre enfant, de connaître son emploi du temps et de consulter les évaluations saisies par les professeurs.

### **ASSURANCE SCOLAIRE**

Il est recommandé de souscrire une assurance scolaire prenant en charge les risques individuels et la responsabilité civile.

### **FOURNITURES SCOLAIRES ET EQUIPEMENT PROFESSIONNEL**

Une liste sera remise à votre enfant le jour de la rentrée, et sera affichée sur le site internet du lycée <http://helene-boucher.elycee.rhonealpes.fr/le-lycee-helene-boucher>.

Pour les élèves des classes entrantes de certaines formations professionnelles, une aide au premier équipement allouée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes est versée directement sur la carte Pass'Région des élèves. Cette aide ne suffit pas à couvrir l'ensemble des dépenses ; une participation financière des familles est donc nécessaire.

**Afin de travailler dans de bonnes conditions, les élèves doivent posséder leur matériel dès la semaine de la rentrée.**

### **BULLETINS SCOLAIRES**

Les bulletins scolaires seront remis aux parents à l'occasion d'une rencontre parents-professeurs à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre. Ces rencontres sont très importantes : elles permettent de faire le point sur la scolarité de votre enfant.

## ORGANISATION DE LA RENTREE 2020

<b>Mardi 1<sup>er</sup> septembre</b>		
<b>2<sup>nd</sup>e Bac Pro</b>	2nd Bac Pro Hôtellerie - Restauration	9h
	2nd Bac Pro Hygiène Propreté et Stérilisation	
<b>3<sup>ème</sup></b>	3 <sup>ème</sup> Prépa – Métiers	10h30
<b>1<sup>ère</sup> année de CAP</b>	1 <sup>ère</sup> année de CAP Cuisine	14h
	1 <sup>ère</sup> année de CAP Commercialisation et Services en Hôtel – Café – Restaurant	
	1 <sup>ère</sup> année de CAP Employé Polyvalent de Commerce	
	1 <sup>ère</sup> année de CAP Agent de Propreté et d'Hygiène	
<b>Mercredi 2 septembre et / ou jeudi 3 septembre : journée(s) d'intégration</b>		
<b>Vendredi 4 septembre : début des cours</b>		

<b>Mardi 1<sup>er</sup> septembre</b>		
<b>POST-BAC</b>	BTS MSE 1 <sup>ère</sup> année	14h
	BTS MSE 2 <sup>ème</sup> année	15h
<b>Mercredi 2 septembre : début des cours</b>		

<b>Jeudi 3 septembre</b>		
<b>1<sup>ère</sup> Bac Pro</b>	1 BRA	9h
	1 BRB	
	1 BHPS	
<b>Terminale Bac Pro</b>	T BRA	10h30
	T BRB	
	T BHPS	
<b>2<sup>ème</sup> année de CAP</b>	T APH	14h
	T CA	
	T CB	
	T HCR	
	T EVSA	
<b>CAP en 1 an</b>	CS 1	
	MCCDR	
<b>Vendredi 4 septembre : début des cours</b>		

<b>Lundi 14 septembre</b>		
<b>CFA - GRETA</b>	Apprentis Cuisine / HCR	9h

Le jour de la rentrée, tout élève qui le souhaite a la possibilité de déjeuner à la demi-pension. Le repas sera alors **immédiatement facturé au prix de 3,77€**, réglable à l'accueil de la cantine, en espèce ou par chèque à l'ordre de **l'Agent comptable du lycée Hélène Boucher**.

Par ailleurs, le bulletin d'inscription annuel à la demi-pension sera distribué le jour de la rentrée.

<b>Une réunion d'information pour les classes entrantes aura lieu mardi 15 septembre 2020</b>	
3 <sup>ème</sup> Prépa-métiers	A partir de 16h, sur rendez-vous
2 <sup>nd</sup> e bac professionnel 1 <sup>ère</sup> année de CAP	18h